EUGENIA CARACCIOLO DI TORELLA

LA DIRECTIVE DE 2019 SUR L'ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE



ABSTRACT

This paper offers an early analysis of the recently adopted 2019 directive on Work-Life Balance for Parents and Carers. In particular, it focuses on the 4 substantive rights included in the directive: parental leave, paternity leave, carers' leave and the right to ask for flexible working arrangements. The paper aims to highlight the directive's successes and to identify the areas that still need improvement. It concludes that this instrument is certainly a bold and innovative development and a welcome acknowledgment of the needs of working carers. Its aims, however, are only partially reached, as such it is one more step along way but certainly not the final one.

KEYWORDS: Work-life Balance, Parental Leave, Flexible Working Arrangements, Care, Children, Dependants.

RÉSUMÉ

Cet article propose une analyse de la directive de 2019 qui a récemment été adoptée sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée pour les parents et les aidants. En particulier, il se concentre sur 4 droits consacrés par la directive : le congé parental, le congé de paternité, le congé pour soignants et le droit de demander des modalités de travail flexibles. Cette étude vise à mettre en évidence les avancées de la directive et à identifier les domaines qui doivent être encore améliorés. Ce nouvel instrument juridique est sans doute audacieux et innovant notamment parce qu'il reconnait des besoins exprimés par les aidants qui travaillent. Cependant, les objectifs ne sont que partiellement atteints si bien qu'il s'agit d'une étape de plus, certainement pas la dernière dans la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

MOTS CLÉS: Équilibre entre vie professionnelle et vie privée, congé parental, formules souples de travail, soins, enfants, personnes à charge.